

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 41 (2004)  
**Heft:** 1617

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Domaine Public

domainepublic.ch

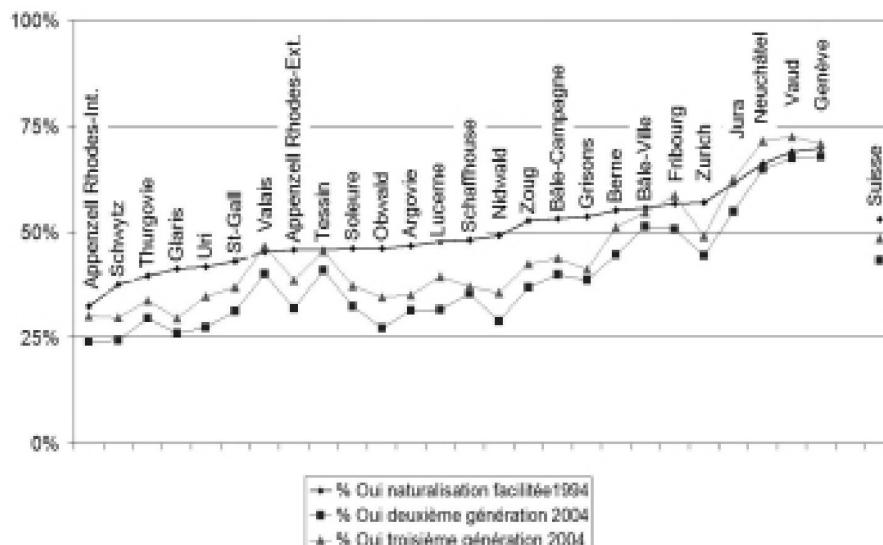
JAA 1002 Lausanne  
Annoncer les rectifications  
d'adresses

2 octobre 2004  
Domaine Public n° 1617  
Depuis quarante et un ans,  
un regard différent sur l'actualité

## Suisse alémanique, où vas tu ?

**A**près le vote sur les naturalisations, il est inutile d'invoquer l'opposition entre les petites communautés alpestres et les zones urbaines ouvertes ou de se gargariser du Röstigraben. Les données culturelles et historiques sont connues, et l'on ne modifie pas le passé. Il aurait été naïf d'attendre des majorités de oui en Suisse primitive et les ré-

progressé. En revanche, ils ont lourdement chuté dans les zones germanophones. Ce résultat contredit le principe selon lequel il est plus difficile de faire progresser le oui lorsque le pourcentage est déjà élevé. La quasi-stabilité du résultat tessinois est remarquable, alors que ce canton était nettement dans le camp du non il y a dix ans. Contrairement aux cantons alémaniques



gions limitrophes de la France n'allaient pas basculer dans la xénophobie.

En revanche, l'examen de la dynamique des dix dernières années est fort instructif. On constate, en comparant les résultats du week-end dernier avec le vote de 1994 sur les naturalisations facilitées (voir graphique), que dans les zones francophones et au Tessin les pourcentages de oui se sont presque maintenus, voire ont légèrement

dont le résultat était similaire en 1994, le score du oui ne s'y est pas effondré. Cette évolution divergente entre la Suisse alémanique et le reste du pays au cours de la décennie écoulée ne saurait s'expliquer par le contexte culturel ou historique, car ce dernier n'a pas fondamentalement changé.

*continue en page 2*

### Dans ce numéro

Les élites alémaniques démissionnent face aux débordements des l'UDC et de ses alliés.  
*Lire l'édition et en page 2*

La Poste change. Privée ou publique, elle s'adapte au marché qui l'entoure.  
*Lire en page 3*

La nouvelle loi sur le Tribunal fédéral révise les conditions d'accès aux procédures judiciaires.  
*Lire en page 4*

La constitution d'UNIA renforce le pouvoir d'action du mouvement syndical suisse.  
*Lire en page 5*

La formation continue s'adresse surtout aux cadres dans l'intérêt des entreprises.  
*Lire en page 6*